

le sens de la tradition

tradition vivante

Commençons par marquer un étonnement. Dans toute la littérature actuelle qui paraît sur l'évolution des pays africains, on fait comme si l'Afrique n'avait de tradition, de passé, que pour les érudits et les spécialistes de laboratoire. Ici, il faut encore préciser qu'il s'agit généralement d'un passé hypothétique ou tout au moins gravement hypothéqué par l'intrusion des emprunts.

Telle est la pente généralement suivie par l'ethnologie oppressive qui confond brutalement et sans nuance passé et tradition.

Cette polarisation facile fausse la perspective et détourne de la vraie substance de la tradition. On pourrait évoquer les mécanismes généraux qui gouvernent l'évolution de la tradition (ou des traditions); mais il s'agit ici de proposer le sens de la tradition, un des aspects parmi d'autres de celle-ci. Le sens pourrait être imaginé comme une direction, une trajectoire temporelle. Il serait intéressant de considérer un tel aspect; mais on perçoit avant tout la tradition comme achronie : ni négation du temps ni affirmation du temps, mais jonction *hinc et nunc* (1) de ces deux

moments, ce qui est passé ne peut s'opposer qu'à ce qui est aujourd'hui ou sera demain, c'est-à-dire, pour reprendre un terme dont j'ai horreur, la modernité (actuelle et future).

On est allé jusqu'à donner à la tradition le sens d'institutions figées peu susceptibles de changement; on a aussi forcé des synonymies où tradition = précolonisation et de fil en aiguille, le mythe du primitif a été redécouvert : traditionnel = primitif (*primus* = premier dans le temps et figé à ce stade embryonnaire). C'est là un inventaire facile dont le moins qu'on puisse dire est qu'il ignore la tradition qui est proprement transcendance du passé et de la modernité à la fois.

Qu'est-ce que la tradition ? Il convient d'éviter les fausses équations – que j'évoquai à l'instant – dont la simplicité, voire le simplisme, trahit une curieuse insuffisance dans la saisie objective des faits.

Les définitions habituelles sont les suivantes :

Tradition : ensemble d'idées, de sentiments, de mœurs, qui dans une société, se transmettent d'une manière vivante d'une génération à une autre.

- transmission de doctrines, de légendes, de coutumes, etc., pendant un long espace de temps, spécialement par la parole et par l'exemple;
- transmission orale des faits ou des doctrines qui concernent la religion;
- coutume transmise de génération à génération.

Toutes ces définitions, claires et simples, refusent de mentionner expressément le temps, et par voie de conséquence, toute opposition passé/aujourd'hui/demain.

C'est que la tradition est constituée d'un ensemble d'impondérables liés à la vie elle-même; elle est à la fois collective et individuelle, et transcende le temps, notamment une dimension de celui-ci, le passé, qui ne peut apparaître, assez faiblement d'ailleurs, que comme une origine enveloppée de brume.

Le passé, le futur et leur jonction (le présent) sont du temps; la tradition c'est l'a-temps, ou ce que j'ai appelé l'achronie, non pas une négation du temps ou son absence, mais son épaisseur, c'est-à-dire le dépassement de l'enveloppe du temps. C'est finalement la vie elle-même. On rejoint l'universel.

Dans une telle perspective, comment concevoir un sens, le sens évoquant généralement une direction, une orientation, voire une signification. On pourrait discuter sur tous ces termes.

(1) *Hinc et nunc* : ici et maintenant, c'est-à-dire tout de suite. N.D.L.R.

Mais ce qui frappe directement l'observateur, c'est le caractère de normativité que revêt toute tradition. Elle devient une conscience qui permet d'établir des équations culturelles et de se définir par rapport à. Pour une collectivité, c'est une raison générale, une référence universelle intériorisée par l'individu, un consentement collectif et individuel à la fois.

La tradition devient une convention également admise, une monnaie partout acceptée, au sein d'une communauté humaine.

On est loin de ce qu'on pourrait appeler le sens de base, celui qui fait le principal de la saisie quasi-épidermique du mot tradition et qui appelle à priori la négation de soi, l'affirmation de soi à partir d'autrui. Nous tombons alors dans la simple désignation empirique des choses, qui ne nous situe et ne nous définit nulle part. C'est la négritude ethnologique, la béatitude oncle-tomiste d'une bonne partie de la littérature dite négro-africaine exophone, le mimétisme enfantin de ceux qui font de l'occident le modèle à suivre, etc.

La normativité évoquée plus haut ne saurait être affirmée sans la fonctionnalité. Il faut que la tradition soit fonctionnelle pour qu'elle ne tombe pas dans le temps; c'est ici qu'on pourrait évoquer le problème combien passionnant des emprunts culturels et du rôle fondamental de l'élite intellectuelle dont la mission est, entre autre, d'extraire du magma de la vie collective mouvante la substance achronique à laquelle doit communier la collectivité de toujours à toujours. C'est ici que l'élite joue une fonction essentiellement sélective et normalisante.

L'oralité

Elle est une des dimensions de la tradition. Elle relève des moyens d'expression de celle-ci. Dans ce sens, elle pourrait facilement être définie négativement. Elle serait alors l'absence d'écriture. C'est une conception courante, longtemps répandue par une propagande ethnologique intensive, plus sensible au folklore qu'aux réalités essentielles de la culture africaine.

Des écritures ont existé en Afrique; plusieurs ouvrages en font mention et

s'ingénient même à les reproduire et les interpréter avec minutie.

L'oralité ne peut pas être définie comme une absence d'écriture. On constate partout en Afrique que celle-ci a conservé et conserve encore son patrimoine culturel indépendamment de tout système d'écriture.

Il existe donc des techniques particulières de l'oralité qui permettent aux valeurs de civilisation de se transmettre de génération en génération.

D'une manière positive, l'oralité est la maîtrise et l'emploi efficace et productif de la parole. C'est un art pratique et une technique qu'on apprend systématiquement. Dans le discours oral, on s'exerce à parler, à écouter, à se taire, en un mot, à participer.

L'oralité fait partie intégrante de l'éducation, et la compétence en cette matière se juge à l'habileté de l'orateur. On

est « homme de parole » tout comme aujourd'hui on est « homme de lettres ». C'est bien là une catégorie sociale.

L'art oratoire existe toujours en Afrique. Bien qu'on ait pris l'habitude de placer l'alphabétisation dans un rapport conflictuel avec l'oralité, nous concevons volontiers les deux domaines comme complémentaires.

L'oralité au-delà des techniques d'expression, est le dépositaire premier de la richesse et de la puissance spirituelles des Africains. Revendiquer l'oralité c'est aussi revendiquer la langue par laquelle elle s'exprime. On voit poindre ici la nécessité d'une insertion de l'oralité dans les mass media. Qui n'a jamais entendu parler de la presse orale, phénomène tout récent en Afrique Noire, et que l'on connaît généralement sous l'appellation de radio-trottoir?

qu'est-ce que la littérature orale ?

Pour répondre à cette question, il faut recourir à la notion d'incarnation sans que nous puissions nous y attarder. L'incarnation est l'insertion dans un contexte, que cette insertion soit polémique ou de simple coexistence. L'écrit n'est pas désincarné, un être sans chair et sans milieu vital. Il est nécessairement dans un temps, dans un espace. A ce titre, il prend position dans ce cadre. Mais l'incarnation a-t-elle besoin d'être nécessairement écrite? L'écriture est une forme d'expression, comme une autre, un langage second, un dédoublement du langage qui est avant tout parlé, oral, sonore... Dans l'un ou l'autre cas, il s'agit de littérature :

Écrite quand elle a comme moyen d'expression essentiel l'écriture; orale quand les langues qui la véhiculent ne possèdent pas encore d'écriture, stabilisée ou non, ou de gens qui peuvent en user. Écriture et oralité sont des moyens d'expression. Il devient futile de se poser la question de savoir si la littérature orale est une littérature. Le passage de celle-ci à la phase graphi-

que ne lui enlève pas son caractère fondamental d'incarnation.

Cette définition met en lumière les facteurs suivants : la littérature orale est :

- **EXISTENTIELLE** : Il s'agit d'une expérience qui guide la conduite présente de l'individu et sur laquelle repose le savoir de la communauté.

Les « hommes de parole » utilisent toujours le symbole, le proverbe; l'émission d'un proverbe est considéré comme l'indication de ce qu'il faut savoir de la situation concernée.

- **TEMPORELLE** : Cette sagesse se transmet d'une génération à l'autre, et vient toujours des ancêtres, symbole de la sagesse et de la maturité. On a coutume de dire que le temps est la mesure de toute chose. Ici l'épreuve du temps est capitale et donne à une œuvre de littérature orale toute sa densité sémio-sociologique. Mais le temps ici n'est pas perçu comme une succession de dates. Il est simplement l'enveloppe dans laquelle se développe toute chose.

● **TECHNIQUE** : La littérature est élaboration. Le message est mis en forme, ciselé, poli; les variations de forme seront sans grande portée; l'essentiel reste et c'est l'essentiel qui est transmis, dans un langage particulier.

Ici, les théories de l'art pour l'art, de l'enthousiasme (inspiration divine provoquant la transe) n'ont pas cours.

Il y a au départ invention, formulation à partir d'une expérience qui se trouve ensuite généralisée. Il en résulte l'apparence de fixisme et de mobilisme à la fois.

pour mieux comprendre ces considérations, revenons au signe linguistique. Sa composition est connue : signifiant/signifié. Appliqué à la littérature orale, le signifiant peut varier; c'est ce qu'on appellera les versions. Mais les thèmes restent, soit parce qu'ils répondent à une situation (ils sont fonctionnels), soit parce qu'ils sont fossilisés (malgré les modifications de leur formulation).

la plupart du temps, l'anonymat est impératif. C'est ce caractère qui confère à la littérature orale son aspect contraignant : elle s'impose à tous les membres de la communauté. Dans la littérature écrite, l'auteur peut être contesté. Ici on ne conteste personne. On ne revendique aucun droit d'auteur. La littérature orale est, par nature, sociale et communautaire.

● D'où le formalisme rigoureux de certaines formes (proverbes) et la tendance au fixisme formel, dans une même aire linguistique et culturelle.

● Il faut ajouter l'universalité de cette littérature : tout le monde la reçoit comme telle, d'autant plus qu'elle est vécue comme expérience et comme référence. On fait appel au proverbe dans une situation donnée pour l'éclairer, soit dans sa signification, soit dans sa portée, générale ou particulière.

● Elle est de participation : le public participe, notamment dans les contes. Elle est à l'image du langage lui-même (locuteur-destinataire).

● La littérature orale est normative, en ce qu'elle dicte, dans ses formes les plus directement liées à la vie (proverbes, etc.) des normes, des modèles moraux ou de connaissance.

Cette liste sommaire des aspects de la littérature orale suggère qu'il faut à tout prix renouveler le statut de la littérature négro-africaine actuelle qui donne l'impression très nette d'être la « voix d'une Afrique sans langues »

En guise de conclusion :

La tradition est vie. Elle mérite plus que de la simple curiosité. Les formes fossilisées du passé, qui tombent dans le souvenir, ont longtemps impressionné les ethnologues et les africanistes qui en ont fait, tout en imposant la modernité, c'est-à-dire le modèle occidental, la seule épaisseur de la tradition.

Il faut dépasser la lettre pour atteindre l'esprit. La littérature ethnologique habituelle ne peut y arriver qu'à la suite d'une réelle reconversion de ses auteurs. Il faudra au moins deux générations... sans exagération !

F. LUMWAMU

*Chef du département
de linguistique et tradition orale.
Université de Brazzaville
République populaire du Congo.*

caractéristiques générales de la littérature orale

Dans la situation actuelle de l'Afrique noire et devant la poussée de l'alphabétisation, d'aucuns ont dit ou écrit que l'Afrique est en train de perdre son âme. Autrement dit, l'Afrique perd ses littératures originelles d'expression endophone.

Cette constatation s'appuie sur deux arguments :

Un argument économique : le recul de la littérature orale est la conséquence de l'ennui dans les villages; l'exode rural accroît le nombre de chômeurs dans les villes où les distractions sont autres.

Les conditions économiques modernes se prêtent mal à l'enseignement des grandes épopées et rendent difficile, sinon impossible, la formation de nouveaux « hommes de paroles ».

Un argument linguistique : les langues africaines se transforment rapidement, notamment sous l'influence des langues européennes. Cette situation est elle-même due aux changements généraux du contexte social tout entier; personne ne songe plus à maintenir ses descendants dans l'ignorance. Les systèmes éducatifs, dans la plupart des pays africains, sont entièrement extravertis et ne tiennent pas compte du patrimoine littéraire oral.

Malgré ces constatations, la littérature orale reste vivace en raison du grand nombre d'analphabètes.

En outre la référence constante à la sagesse ancestrale chez un très grand nombre d'Africains est évidente; bien

que le processus de transformation qui affecte le monde africain soit réel, les Africains sont unanimes à penser que la lutte contre l'impérialisme doit commencer par la langue. Le récent colloque du Deuxième festival mondial de la culture et des arts négro-africains de Lagos l'a déclaré explicitement.

A cela il faut ajouter l'immense désir des Africains (notamment intellectuels) de réintégrer les richesses ancestrales dans les recherches et les enseignements à tous les niveaux.

La persistance de la littérature orale, prouve que celle-ci est encore fonctionnelle, qu'elle répond à certains besoins culturels fondamentaux des Africains : la sagesse, la morale, les divertissements (supplantés par l'expansion de la radiophonie), etc.

La perte de cette littérature ne pourrait découler que de son plus ou moins grand degré de fonctionnalité actuelle dans les nouvelles générations africaines. La littérature orale est :

● Une littérature des majorités :

Elle est populaire, accessible à tous. La littérature africaine exophone est élitiste. Elle s'adresse à une faible minorité extravertie des Africains. Elle est au service, qu'on le veuille ou non, des anciens maîtres coloniaux dont elle soutient, enrichit et propage la langue.

● Elle est caractérisée par l'anonymat. Celui-ci peut paraître relatif dans des créations orales récentes, liées à des situations particulières et connues. Mais